

Avortement, pratiques, enjeux, contrôle social de Diane Lamoureux, Montréal, Les éditions du Remue-ménage, 1993, 201 p.

Linda Cardinal

Numéro 25, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040341ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040341ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cardinal, L. (1994). Compte rendu de [*Avortement, pratiques, enjeux, contrôle social* de Diane Lamoureux, Montréal, Les éditions du Remue-ménage, 1993, 201 p.] *Revue québécoise de science politique*, (25), 142–146.
<https://doi.org/10.7202/040341ar>

Avortement, pratiques, enjeux, contrôle social.

de Diane Lamoureux, Montréal, Les éditions du Remue-ménage, 1993, 201 pages.

Le projet de réaliser cet ouvrage a pris naissance en 1990, au moment de l'affaire Chantal Daigle. Déçues, choquées, inquiètes, des féministes et chercheurs décident, sous la direction de Diane Lamoureux, de consacrer un livre à une étude de divers aspects de la problématique de l'avortement. Leur objectif est double : «raconter nous-mêmes notre histoire» et «repenser les discours féministes entourant l'avortement». Il en est résulté un ensemble de six articles regroupés autour de trois thèmes : pratiques sociales, enjeux, contrôle social.

L'originalité du livre tient dans ce qu'il présente des résultats de recherche sur le sujet de l'avortement. Les textes portent sur une variété de situations qui vont de l'histoire de l'avortement au Québec et de ses enjeux à une analyse de la question dans les anciens pays du bloc soviétique. Cependant, la nature variée et interdisciplinaire des contributions donne au livre un caractère éclectique et leur regroupement autour des grands thèmes ne va pas toujours de soi.

Les deux premiers textes, «Le jeu des règles : médecine domestique et pratiques sociales» de Francine Saillant et Hélène Laforce ainsi que celui de Marie-Thérèse Lacourse, «L'avortement répétée... une éthique de la responsabilité» présentent des résultats de recherche intéressants concernant les pratiques, les savoirs et les cheminements des femmes ayant interrompu volontairement leur grossesse. Le premier article au titre polysémique propose un début d'histoire culturelle de la reproduction au Québec (p. 18). Il recense les différentes pratiques traditionnelles de contraception et d'avortement des Québécoises depuis des générations. Quant au deuxième texte, celui de Lacourse, il s'agit notamment

d'une présentation de données qui montre bien la volonté des femmes de contrôler leur fécondité et que le problème des avortements multiples doit être analysé sérieusement au lieu d'être condamné comme un manque de responsabilité de la part des femmes concernées. Le problème est complexe et il faudrait le creuser davantage selon l'auteure.

Les textes de Micheline de Sève, «L'avortement à l'ère de la perestroïka» et de Jacqueline Heinen, «La démocratie en Pologne est du genre masculin» constituent la deuxième partie du livre. Ces articles sont très bien documentés et convaincants. Ils suffisent à provoquer un deuxième écroulement, celui du mur de silence entourant la situation des femmes dans les pays de l'*homo soviéticus*. En effet, de Sève procède à une véritable déconstruction de l'idée selon laquelle «l'émancipation des femmes serait la plus sûre des conquêtes du socialisme» (p. 75). Ainsi, elle analyse sans répit la supposée ouverture, à l'Est, à l'égard des femmes et de l'avortement. Selon de Sève, il y a lieu de situer la question de l'avortement «dans le cadre d'une politique de contrôle de la maternité et de régulation de la main-d'œuvre» (p. 76). Il ne s'agit donc plus de faire des enfants pour la nation, comme à l'Ouest, mais pour le socialisme ! De fait, de Sève montre comment Ceausescu, en Roumanie, a proclamé le fœtus «propriété socialiste de la société tout entière». Malgré les politiques de contrôle et d'interdiction, les femmes des anciens régimes soviétiques insistent tout de même pour contrôler leur corps mais force nous est tout de même de constater qu'elles l'ont fait et le font toujours au prix de beaucoup d'humiliation.

Le texte de Heinen s'inscrit dans le prolongement de celui de Micheline de Sève et porte plus particulièrement sur la Pologne, ce même pays qui a donné naissance à Jean-Paul II et à Lech Walesa. Selon Heinen, avant comme après le communisme, il semble que les gouvernements n'ont jamais vraiment remis en question l'approche dominante de l'Église selon laquelle les femmes sont assignées à la famille et à leur fonction de reproductrices. La Pologne est pourtant, selon l'auteure, le pays «dont le taux d'interruption volontaire de grossesses est un des plus élevés des nations industrialisées» (p. 100). Malgré l'ouverture de la Pologne à la démocratie,

Heinen insiste pour dire, comme l'annonce le titre de son article, que «la démocratie est du genre masculin» dans la mesure où les droits des femmes n'y sont pas respectés; ils y sont même complètement remis en question.

La dernière partie du livre nous ramène au Canada et au Québec. Les articles de Béatrice Godard, «La lutte contre le droit à l'avortement au Canada» et de Diane Lamoureux, «Une victoire à la Pyrrhus : la lutte pour le droit à l'avortement», malgré leur démarche très différente, jettent un regard plus contemporain sur la question. Godard s'applique à présenter le cheminement des groupes pro-vie et leurs approches. Alors qu'il visait à aider les femmes enceintes à ses débuts, le discours pro-vie est devenu de plus en plus intolérant à l'égard des femmes. Pris d'un sentiment de panique provoqué par la crise de valeurs dans nos sociétés, les militants pro-vie ont adopté une approche religieuse qui cédera, plus tard, le pas à une approche bioéthique qui vise à faire reconnaître les droits du fœtus à la vie. Le but réel des groupes pro-vie est de ramener les femmes au foyer. Pour sa part, Godard considère que les groupes pro-vie, dont le bras politique est la Nouvelle Droite, «oublent que les mesures répressives... n'ont jamais réussi à enrayer la pratique de l'avortement, l'utilisation des contraceptifs ou encore l'épanouissement d'un type de sexualité qu'elle abhorre» (p. 164).

Diane Lamoureux, pour sa part, se demande si «le droit à l'avortement constitue désormais un acquis pour les Québécoises» (p. 171). Elle procède à un historique de la question au Québec depuis 1969 et tente d'en préciser les enjeux. Elle considère que le mouvement en faveur de l'avortement au Québec est passé par trois étapes : la première, de 1969 à 1975, est centrée sur la pratique de services, la deuxième, de 1976 à 1981, est présentée comme une étape de mobilisation politique et la troisième, depuis 1980, est associée à l'institutionnalisation de l'avortement et à l'avènement des «cliniques Lazure». La présentation de Lamoureux est plus touffue que celle des autres auteures. Son questionnement va aussi dans toutes les directions alors qu'elle tente essentiellement de réfléchir sur une expérience féministe que l'on tenait pour acquise. Elle estime, entre autres, que «l'accessibilité reste le problème majeur en

matière d'avortement» (p. 188) et que l'affaire Daigle a été révélateur de la fragilité des acquis des femmes. Lamoureux propose aussi, en terminant son article, que la réflexion féministe devrait «se soumettre à un *aggiornamento*» et annonce des questions qui pourraient guider la réflexion à venir sur la maternité et l'avortement. Elle considère notamment qu'il faudrait creuser les difficultés de la transmission de l'expérience féministe, ce sur quoi on peut lui donner raison, mais encore faudrait-il que l'on cesse de la penser sous le mode du messianisme et que l'on s'applique davantage à la situer dans le prolongement de l'individualisme démocratique.

L'ouvrage est intéressant et les articles présentent des résultats de recherche qui ne laissent pas indifférent. Les textes se lisent bien; le système des notes et des références bibliographiques est très rigoureux et apprécié. Ceci dit, l'ensemble déçoit dans la mesure où l'introduction annonce une problématique et des objectifs qui ne sont que partiellement développés. Sauf l'article de Lamoureux qui parle des luttes des féministes québécoises pour le droit à l'avortement, les autres contributions, à moins de prendre l'expression «raconter notre histoire nous-même» au sens large et dilué, ne racontent ni ne repensent les discours féministes entourant l'avortement. De plus, le ton intimiste de l'introduction ne convient pas à l'analyse plus froide de la majorité des auteures, tout au long du livre.

Même si Lamoureux écrit que ce livre ne traite pas du sujet de l'avortement de façon exhaustive, pour un livre qui s'est inspiré de l'affaire Daigle, il aurait été indiqué de mieux présenter le cas en question. De plus, une incursion du côté du Canada anglais aurait constitué un apport à la problématique dans la mesure où l'avortement a relevé, jusqu'au jugement Morgentaler, du domaine criminel et donc du gouvernement fédéral. Il n'y a aussi aucune analyse de la question de l'avortement par rapport à l'idée du choix, laquelle est devenue tout autant sinon plus populaire que la première tel qu'en témoigne la présence du mouvement pro-choix, du moins au Canada hors Québec. Somme toute, ce livre s'ajoute aux analyses déjà existantes sur l'avortement autant au Québec qu'ailleurs. Il pique la curiosité et pourra

certainement intéresser le grand public ainsi que les étudiantes en études féministes, en travail social et en science de la santé.

Linda Cardinal
Université d'Ottawa